

[aller au menu](#) [aller au contenu](#) [accessibilité](#)

lorient.bzh

- [EN](#)Version anglaise du site
- [BZH](#)Version bretonne du site
- [Plan de ville](#)
- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Instagram](#)
- [LinkedIn](#)
- [YouTube](#)

[ti-user](#)[Démarche](#)[ti-user](#)[Je participe](#) [Toggle navigation](#)

- [Recherche](#)
- [Actualités](#)
- [Services](#)
- [Vie municipale](#)
- [Territoire](#)
- [ti-user](#)[Démarches](#)
- [ti-user](#)[Je participe](#)



1. [Accueil](#)
2. [Actualités](#)
3. Cimetières : constat de concessions abandonnées



Cimetières : constat de concessions abandonnées

16/03/2023

Une liste de concessions cinquantenaires, centenaires et perpétuelles, dont l'état d'abandon a été constaté le mercredi 1er mars, a été dressée.

Les concessions durablement abandonnées feront l'objet d'une reprise par la Ville. Cette démarche se fait en application des articles R. 2223-12 à R. 2223-23 du code général des collectivités territoriales.

Conformément à l'article L. 2223-17 dudit code, la liste est consultable au bureau des cimetières et à l'accueil de l'hôtel de ville de Lorient, ainsi qu'au bureau du cimetière de Carnel.

Les personnes directement concernées sont invitées à contacter le service des cimetières au 02 97 02 21 94 ou venir sur place au 2 bd Leclerc pour en savoir plus.

Contact

- *Map* Mairie de Lorient
2 Boulevard Leclerc
CS 30010 - 56315 Lorient Cedex
- *Téléphone* 02 97 02 22 00
- *Enveloppe* contact@mairie-lorient.fr

Pour postuler à un emploi ou envoyer une candidature spontanée, [cliquez ici](#)

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15

Le samedi de 9h à 12h, uniquement pour l'état civil

[Nous écrire](#)

Le kiosque

[Accès aux magazines](#)

L'ORIENT

mag



L'ÉGALITÉ
FEMMES
HOMMES

FOCUS / P.8

La place de
l'Hôtel de ville

PRÉPARER DEMAIN / P.13

Les halles
de Merville

Langues

- [ENVersion anglaise du site](#)
- [BZHVersion bretonne du site](#)
- [Plan de ville](#)



Pour ses actions liées à la transition numérique de l'administration :

- >> Infrastructure serveur performante et sécurisée
- >> Mise en place des applications de la Ville (dont mise à jour de la messagerie et de la suite bureautique)



la Ville de Lorient bénéficie d'une subvention de **414 700 €** dans le cadre de France Relance

>> Au total, **1,23 millions d'euros** sont mobilisés pour un territoire connecté avec des services publics dématérialisés qui facilitent la vie, et une e-administration collaborative et simplifiée.



COFINANCÉ PAR _____

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



***L'Europe s'engage
en Bretagne***

*Avec le Fonds européen
de développement régional*

Suivez-nous

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Instagram](#)
- [LinkedIn](#)
- [YouTube](#)

Téléchargez l'appli

- [Android](#)
- [IOS](#)

© 2018 - Site officiel de la ville de Lorient

- [Rainbow](#)
- [Support](#)
- [Accessibilité](#)
- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)

- [Mentions légales](#)
- [Formulaire de contact](#)

- [Imprimer](#)
- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)